

Toutes ces listes : l'indigestion électorale

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 879

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'indigestion électorale

■ (cfp) On l'a dit et répété, le nombre de candidats qui briguent une place aux Chambres fédérales est proprement impressionnant: plus de dix prétendants par siège. Si l'on reprend les chiffres de 1947 et de 1967, on constate que l'explosion a véritablement eu lieu dans les vingt dernières années.

Prenons par exemple les quatre cantons alémaniques les plus peuplés, qui envoient chacun plus de dix représentants au National et forment ensemble le 45% de la Chambre basse:

	Listes déposées		
	1947	1967	1987
Zurich	11	14	30
Berne	10	14	25
Argovie	6	9	13
St-Gall	7	4	11
Total	34	41	79

En quarante ans, quelques partis ont disparu de la scène (démocrates, jeunes paysans), ou ont considérablement réduit leurs ambitions. C'est le cas du Parti du travail, autrefois présent partout et qui n'a plus cette année de liste que dans un seul des quatre cantons considérés.

Nombreux sont en revanche les nouveaux venus: nationalistes et écologistes de diverses tendances et, en réaction contre ces derniers, le parti des automobilistes, qui va à la bagarre dans onze cantons alémaniques, dont les quatre cités plus haut. De leur côté, les partis traditionnels cherchent aussi la diversification, en mettant sur pied des listes régionales ou des listes "ciblées" (femmes, jeunes, etc).

Du bon usage des apparentements, de la radio et de la télévision

Les apparentements sont devenus la règle. Dans les quatre cantons considérés, le Parti des automobilistes est quasiment le seul à refuser toute alliance électorale (voir encadré). Même le Parti socialiste, souvent

opposé à l'idée d'apparement, en a conclu avec les écologistes dans trois cantons. Il est par ailleurs évident que certaines listes ont été déposées dans le seul but de glâner des "restes" pour offrir, grâce aux alliances, un siège à la liste pilote. L'Action nationale s'est spécialisée dans ce type de stratégie. Dans trois des quatre cantons considérés, sa liste est apparentée à celles de partis aux noms souvent fort longs; dans le quatrième, des divergences ont fait capoter le projet d'alliance.

Le phénomène des "partis" qui apparaissent quelques mois avant les élections pour disparaître sitôt après a pris ces dernières années une ampleur particulière. De même des partis qui présentent une liste dans un canton où leur implantation est de toute façon insuffisante. Ici, la radio et la télévision jouent un rôle non négligeable: pour être admis à participer à un débat sur les ondes, un parti doit avoir des listes déposées dans un nombre minimum de cantons (trois pour la Suisse romande). C'est cette règle qui vaut aux téléspectateurs romands le privilège de voir les représentants de la légalisation du cannabis débattre aux côtés des partis gouvernementaux. Un quotidien d'Olten a dénoncé ce type de manœuvres en refusant de présenter à ses lecteurs les six candidats du Parti du travail, dont cinq résident hors du canton de Soleure. Cette liste, à l'instar de celles du Parti écologiste libéral (vert-brun) de Zurich et de Genève, qui ne comptent qu'un seul nom, a été déposée dans le seul but d'avoir accès aux médias électroniques.

Questions

La Suisse a introduit le système proportionnel pour l'élection de la

Chambre du peuple il y a soixante-huit ans, après septante ans passés sous le régime majoritaire. Ce mode de répartition, que personne ne songe sérieusement à remettre en cause, a-t-il mal vieilli?

Permet-il des dérives qui entraînent le désintérêt des électeurs?

On peut également se demander pourquoi les gens qui descendaient dans la rue il y a quinze ans en appellent maintenant au verdict des urnes? S'agit-il d'une revitalisation des institutions, ou d'une récupération des mouvements contestataires?

Les réponses ne sortiront pas toutes faites du scrutin de ce week-end.

Pour comparaison

Listes déposées dans les deux cantons romands qui élisent plus de dix députés (ensemble, 14% du Conseil national)

	1947	1967	1987
Vaud	5	7	14
Genève	6	7	11
Total	11	14	25

Michael Dreher roule pour lui

■ (mam) Présent dans onze cantons (alémaniques exclusivement) le Parti des automobilistes n'a pas cédé à la mode des apparementements. Mauvais calcul politique? A lire les déclarations de son président Michael Dreher (récemment exclu du Parti radical), l'explication semble beaucoup plus simple: qui voudrait s'allier avec une formation qui considère que même les bourgeois sont trop verts et qui rejette en bloc la politique menée par tous les autres partis, à l'exception ... des libéraux? M. Dreher considère le PLS comme le parti idéal et regrette son manque d'implantation outre-Sarine. On a les admirateurs que l'on mérite.